

19 Sept. 2012

**21st Session Human Rights Council  
UPR- Tunisia**

Südwind salue les efforts pris par la Tunisie d'accepter la plupart des recommandations formulées par les états.

On s'inquiète en ce qui concerne les trois recommandations qui n'ont pas recueilli l'adhésion de la Tunisie. La discrimination basée sur la sexualité et l'orientation sexuelle est une violation des droits de l'homme, est doit être éliminée par la loi. L'hésitation de la Tunisie de prendre des mesures légales concernant les droits des LGBT est inquiétante.

En outre on est préoccupé par les réactions et les tendances qui au nom de la culture et de la religion restreignent les droits acquis des femmes ainsi que la libre expression, comme par exemple la condamnation du patron de la Nems TV, Nabil Karoui, à une amende, suite à la projection du film Perspolis sur sa chaîne.

On exige l'élimination de toute sorte de discrimination à l'encontre des femmes et l'amélioration de la situation des femmes et de prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'égalité d'accès à la santé et à l'éducation.

Südwind félicite le fait que depuis 1991 aucune exécution n'a pas eu lieu en Tunisie, mais nous incitons le gouvernement tunisien d'abolir purement et simplement la peine de mort et transposer cette abolition dans sa législation nationale.